

Nyon, le 14 mars 2025

La Maison des innovations sociales et des solidarités (MISS) franchit une étape décisive

**Porté par la Fondation Esp'Asse de Nyon, le projet de Maison des innovations sociales et des solidarités (MISS) franchit une étape décisive par la tenue d'un concours d'architecture. C'est là l'aboutissement d'un cycle de démarches collaboratives entamé en 2022 par la Fondation Esp'Asse, et qui devrait voir la construction de ladite Maison se matérialiser en 2029.**

Depuis 2022, la Fondation Esp'Asse étudie le développement, sur des parcelles dont elle est propriétaire, d'un lieu d'innovation sociale pour la communauté. L'innovation sociale, à comprendre comme un procédé continu de mise en lien des intelligences et expertises dans le but de trouver des solutions inédites aux problèmes socio-économiques, a toujours été dans l'ADN de la Fondation Esp'Asse. Depuis sa création en 2001, Esp'Asse n'a, en effet, cessé de favoriser les interactions et la mixité sociale et générationnelle, pour répondre aux besoins de populations touchées par la précarité, sous toutes ses formes.

C'est donc tout naturellement que la Fondation Esp'Asse a souhaité poursuivre son œuvre d'innovation sociale en y consacrant un nouveau bâtiment, qui sera tout à la fois un contenant et un contenu, une architecture et une animation. Là, dans cette MISS, bénéficiaires de mesures d'entraide pourront côtoyer des chercheurs en ingénierie sociale, mais aussi des associations actives dans la solidarité et la culture ou, encore, des entrepreneurs du commerce circulaire et solidaire. En outre, des salles de conférence et séminaires seront ouvertes, attenantes à un restaurant.

Ce nouveau bâtiment sera couplé à la construction d'une passerelle de mobilité douce, traversant le quartier (du collège du Rocher à la route de l'Etraz en traversant l'Asse),

dont la construction est pilotée par la Ville de Nyon. A terme, le quartier d’Esp’Asse sera plus que jamais ouvert sur l’extérieur et rayonnera dans toute la Romandie.

Une autre particularité anime le projet de Maison des innovations sociales et des solidarités : les exigences posées aux architectes. La MISS devra, en effet, inclure le principe du réemploi de matériaux, afin de favoriser la circularité. Etant donné la relative nouveauté du procédé, les concurrents devront former un pool interdisciplinaire impliquant une large variété de compétences dans le réemploi de matériaux, l’architecture, l’ingénierie, le paysagisme. Mais aussi dans la concertation : son but sera d’impliquer les actuels et futurs utilisateurs du site dans le projet, le tout en regard avec les pratiques de toujours de la Fondation. Ce faisant, Esp’Asse souhaite proposer un projet exemplaire, tenant compte des nouvelles manières d’appréhender à la fois le monde de la construction, à la fois celui de la mise en commun de variées expertises.

### **De nombreux soutiens**

Pour rédiger le Règlement du concours d’architecture, la Fondation Esp’Asse a pu compter sur le savoir-faire de l’Institut TRANSFORM, structure rattachée à la Haute École d’Ingénierie et d’Architecture de Fribourg. Elle a également pu compter sur les soutiens financiers de la Fondation Leenaards et de la Ville de Nyon. Aussi, la démarche participative ayant permis en 2022 au projet de prendre son envol a été soutenue par le programme Innovation Booster d’Innosuisse.

Les professionnels souhaitant participer à une aventure inédite et imaginer une manière innovante de concevoir un projet constructif sont conviés à prendre connaissance du Règlement et à renvoyer le formulaire d’inscription. Un jury composé de profils pointus et complémentaires rendra son verdict au mois d’octobre. Les inscriptions sont ouvertes sur le site : [www.espasse.ch/miss](http://www.espasse.ch/miss) et [Maison des Innovations Sociales et des Solidarités, Nyon | Espazium](#).

#### **Rodolphe Haener**

Projets & communication

[Rodolphe.haener@espasse.ch](mailto:Rodolphe.haener@espasse.ch)

079 915 07 92

#### **Fabienne Freymond Cantone**

Directrice

[fabienne.freymond-cantone@espasse.ch](mailto:fabienne.freymond-cantone@espasse.ch)

079 778 92 28